SEMOIR A GRAINS

AMAZONE D7 K

Manuel d'utilisation

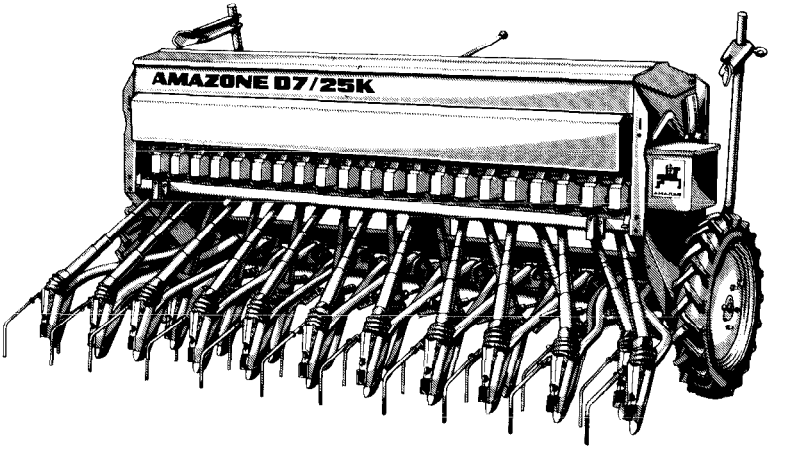

Veuillez lire attentivement le présent manuel. Le respect de ces quelques conseils pratiques d'utilisation et d'entretien vous permettra d'obtenir toute satisfaction de votre nouvel «AMAZONE» et de bénéficier, le cas échéant, de notre garantie.

AMAZONEN-WERKE H.DREYER GmbH & Co. KG

D-4507 Hasbergen-Gaste
Telefon: Hasbergen (0 54 05) * 5 01-0
Telex: 9 4 801

D-2872 Hude/Oldbg.
Tel.: Hude (0 44 08) * 801-0
Telex: 2 51 010

AMAZONE-Machines Agricoles S. A.
F-57602 Forbach/France · rue de la Verrerie
Tel.: 00 33 (87) *87 63 08 · Telex: (0042) 86 04 92

Fabriques de distributeurs d'engrais, trieurs et sélectionneurs de pommes de terre, silos à engrais, convoyeurs, pulvérisateurs, semoirs à grains, herses alternatives, trémies de transport et appareils pour municipalités

Printed in F. R. Germany

Inscrivez ici le numéro de série de votre semoir. Ce numéro figure sur la paroi avant gauche de la trémie à grains. Il est également frappé sur le tube carré à droite du châssis.

Veuillez indiquer le numéro de série de votre semoir en cas de commande complémentaire ou de réclamation.

N°

ATTENTION!

L'arbre d'agitation tourne dans la trémie dès que les roues du semoir tournent, même si le sélecteur de réglage est en position 0. Pour éviter tout dégât ou dommage, ne déposez rien et n'intervenez pas dans la trémie.

Sommaire

		Pages
1	**Réception de la machine**	3
2	**Avant la première mise en route**	3
2.1	Montage sur le tracteur	3
2.2	Réglage des traceurs	3–5
2.3	Réglage des effaceurs de traces	5
2.4	Remplissage du semoir	5
2.5	Réglage de quantité	5
2.6	Réglage du sélecteur	5
2.7	Réglage des glissières	5
2.8	Réglage des vannes	7
2.9	Contrôle à poste fixe	7
2.10	Transport sur route	9
2.11	Position de travail	9
2.12	Réglage du terrage des socs	9
3	**Consignes pendant le travail**	9
4	**Consignes après les semis**	10
5	**Entretien et soins**	10
6	**Semis de fines graines**	10
7	**Equipements spéciaux**	12
7.1	Effaceurs de traces	12
7.2	Traceurs à disques	13
7.3	Herses de recouvrement	14
7.4	Attelage oscillant	15
7.5	Inverseur automatique des traceurs	17
7.6	Limiteur de profondeur	18
7.7	Compartiments de trémie	19
7.8	Semis de fines graines	20
7.9	Décrotteurs de roues	20

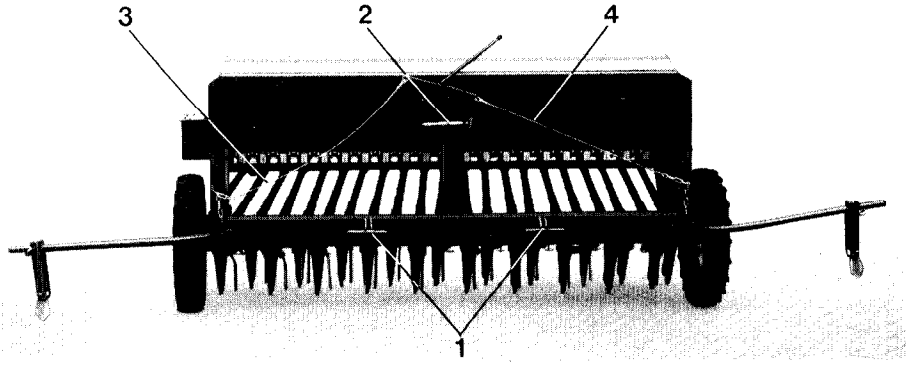

Fig. 1

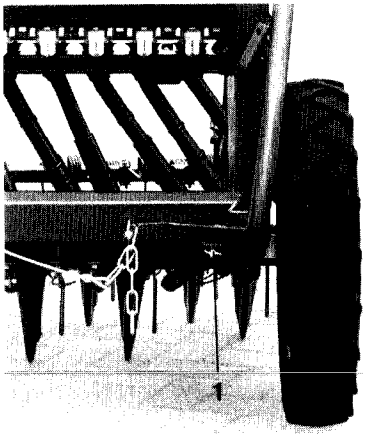

Fig. 2

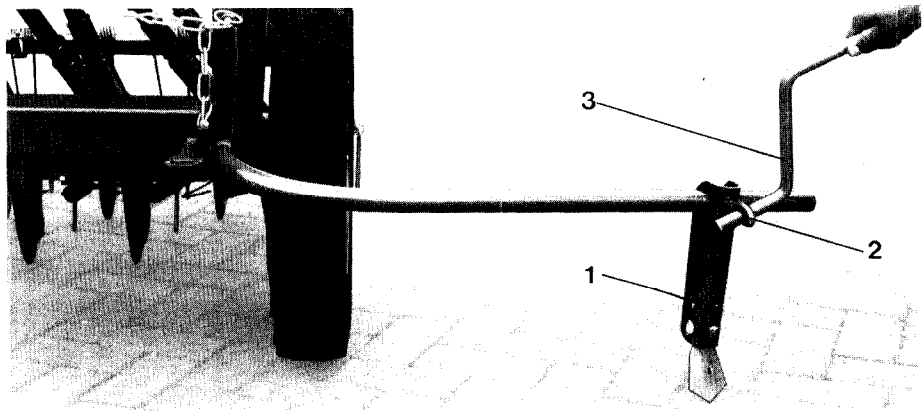

Fig. 3

1 Réception de la machine

Lors de la réception de la machine, vérifiez s'il n'y a ni dégâts ni manquants; ceux-ci devront éventuellement faire l'objet d'une réclamation immédiate auprès du transporteur.

ATTENTION! Avant de déplacer le semoir, vérifiez que la trémie est vide car l'arbre d'agitation tourne dès que les roues du semoir tournent, même si le sélecteur de réglage est en position 0. Vous éviterez ainsi d'endommager l'arbre d'agitation. Ne mettez jamais les mains dans la trémie du semoir en mouvement: l'arbre d'agitation tournant peut blesser.

2 Avant la première mise en route

2.1 Montage sur le tracteur

Pousser les tirants inférieurs du tracteur sur les tourillons de la barre inférieure et les bloquer à l'aide des goupilles rapides. Les tirants inférieurs de la cat. II sont poussés de l'extérieur sur les tourillons, ceux de la cat. I sont poussés de l'intérieur sur les extrémités plus minces des tirants inférieurs (fig. 1/1).

Les tirants inférieurs du tracteur sont réglés de façon à ce qu'il n'y ait que peu de jeu latéral en position relevée, afin que le semoir en bout de champ ne se balance pas.

L'axe de fixation du tirant supérieur (fig. 1/2) est prévu pour les attelages 3 points cat. I et cat. II. Le blocage de sécurité de cet axe est réalisé à l'aide d'une goupille rapide. La longueur du tirant supérieur devra être réglée de façon à ce que le semoir au sol se trouve en position verticale.

2.2 Réglage des traceurs

Pour le transport, les traceurs sont basculés vers le haut en position verticale. Une goupille rapide (fig. 2/1) en assure le blocage de sécurité. Avant le semis, les goupilles sont retirées et les traceurs libérés de façon à ce que les crochets ou les disques des traceurs reposent sur le sol. La chaîne des traceurs est accrochée au crochet de la chaîne de façon à ce que le câble correspondant au traceur en position de travail pende légèrement (fig. 1/3).

Le câble correspondant au traceur relevé est accroché au même maillon de la chaîne. Du fait que le traceur se trouve en position relevée, le câble (fig. 1/4) est fortement tendu. Il est très important que la profondeur du travail du traceur soit limitée au moyen des câbles avec les extrémités de la chaîne. Des traces trop profondes peuvent provoquer des dégâts sur le traceur.

La voie du tracteur, la largeur de travail et le nombre de rangs du semoir déterminent les différents écartements des traceurs, c'est-à-dire la distance entre le traceur et le soc extérieur. Pour éviter le calcul des écartements des traceurs, ces écartements sont indiqués sur l'annexe du tableau de distribution sous le titre – largeur de travail et combinaisons de réglage – pour les voies du tracteur et pour les réglages du semoir les plus courants.

Le support de traceur (fig. 3/1) est fixé au moyen de la vis à œil (fig. 3/2). Cette vis peut être serrée et desserrée à l'aide de la manivelle de contrôle (fig. 3/3). En tournant le support (fig. 3/1) il est possible, de régler le crochet dans une position plus ou moins inclinée et de faire une trace plus ou moins nette. Le D 7 K est équipé de série avec des traceurs à crochets. Les disques traceurs peuvent être livrés en option.

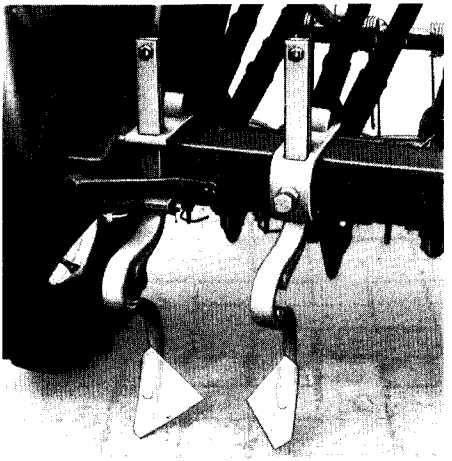

Fig. 4

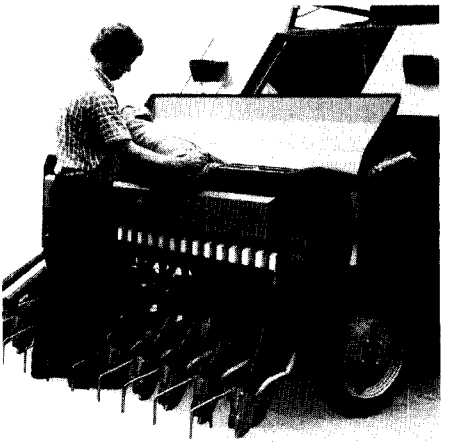

Fig. 5

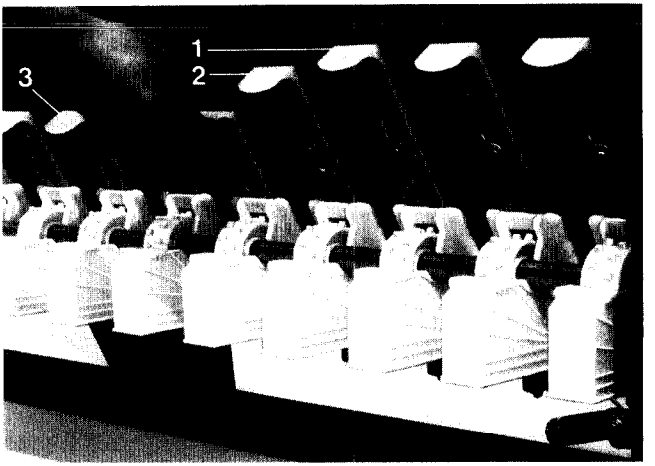

Fig. 6

Pour les réglages du semoir ou pour les voies du tracteur qui ne sont pas indiqués dans l'annexe du tableau de réglage, on peut calculer les écartements corrects du traceur (= distance entre le disque du traceur et le soc extérieur) selon la formule suivante:

$$\frac{\text{Distance entre les socs extérieurs} - \text{voie du tracteur}}{2} + 1 \text{ x écartement des rangs} = \text{écartement du traceur}$$

Par exemple: largeur de travail 3 m, nombre de rangs 21, voie du tracteur 1,36 m

Calcul: écartement des rangs = 300 : 21 = 14,3 cm

Ecartement des socs extérieurs = 300 – 14,3 = 285,7 cm

Résultat conformément à la formule ci-dessus:

$$\text{Ecartement du traceur} = \frac{285{,}7 \text{ cm} - 136 \text{ cm}}{2} + 14{,}3 \text{ cm} = 89{,}3 \text{ cm}$$

Le disque traceur doit donc être mis dans ce cas à 89,3 cm du soc extérieur.

2.3 Réglage des effaceurs de traces

Les effaceurs de traces ne sont pas destinés à ameublir mais à recouvrir les traces du tracteur. Les effaceurs de traces seront boulonnés à environ 4 cm à droite et à gauche de la voie comme illustré sur la fig. 4 à l'avant du châssis du semoir. Ils ne doivent pas pénétrer dans le sol de plus de 5 cm pour éviter un risque de bourrage qui nécessiterait un effort de traction supplémentaire.

2.4 Remplissage du semoir

Le couvercle de la trémie s'ouvre vers l'avant. Des sacs de semences peuvent être posés sur le bord de la trémie sans qu'ils soient abimés (fig. 5).

Il est impératif d'enlever les étiquettes de livraison des semences qui risquent de boucher les boîtiers de distribution.

2.5 Réglage de quantité à semer

Pour un avant-réglage approximatif, utiliser le tableau de réglage qui indique les trois points à régler sur la machine en fonction du type de semence et du dosage désiré, c'est-à-dire:

- Réglage du sélecteur
- Réglage des glissières
- Réglage des vannes.

2.6 Réglage du sélecteur de semis

Pour régler le sélecteur de semis, desserrer la poignée du levier de réglage et placer l'index en face de la position choisie selon le tableau de réglage. Resserrer ensuite la poignée à fond.

2.7 Réglage des glissières

Les glissières ont trois positions différentes: «ouverte» (fig. 6/1), «$^3/_4$ ouverte» (fig. 6/2), et «fermée» (fig. 6/3). Pour effectuer le réglage, il suffit de saisir le bord supérieur de la glissière et de la glisser vers le bas ou vers le haut. La glissière encliquette bien en chaque position.

ATTENTION! Les glissières sans descente de graines doivent rester fermées aussi bien pendant le contrôle de débit que pendant le travail. Cependant il est possible d'ouvrir toutes les glissières pour vidanger la trémie.

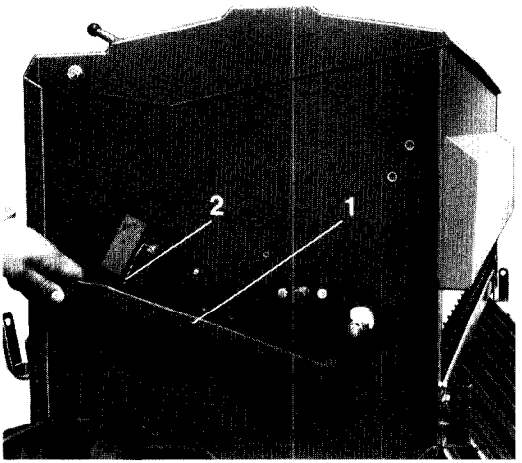

Fig. 7

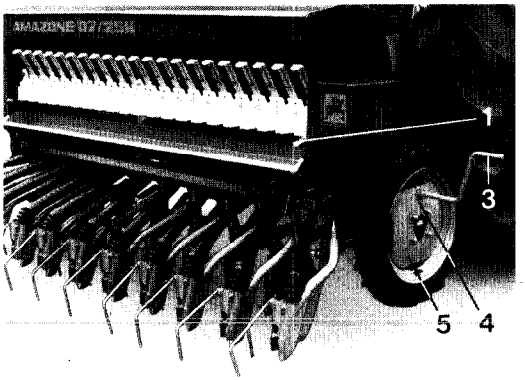

Fig. 8

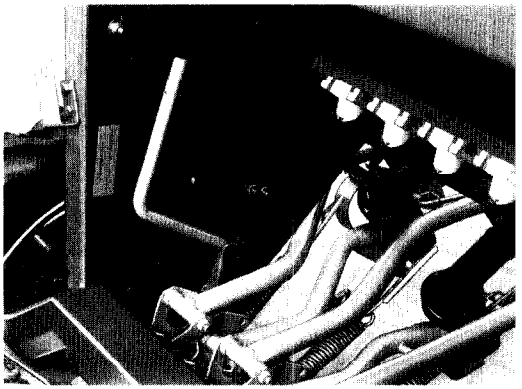

Fig. 9

2.8 Réglage des vannes

Les vannes, situées dans les boîtiers de distribution sous les roues à ergots, sont réglées à l'aide du levier (fig. 7/1) placé à gauche de la machine (dans le sens d'avancement). Pour les semences courantes, le tableau de réglage précise la position du levier sur le secteur cranté à 8 positions (fig. 7/2).

2.9 Contrôle à poste fixe

Il est impératif de procéder à un contrôle à poste fixe du fait que les différentes variétés de semence se distinguent par la forme et le degré de rugosité de l'enveloppe des graines ainsi que leur granulométrie, leur fluidité et l'état du poudrage de traitement.

Par conséquent, les indications du tableau de réglage servent uniquement comme indications pour le pré-réglage avant le réglage définitif par contrôle à poste fixe.

A cet effet, le verrou (fig. 8/1) à droite et à gauche de la barre porte-entonnoir est relevé. La barre porte-entonnoir est retirée de son support vers l'arrière. Placer l'auget d'étalonnage sur le support (fig. 8/2). Le semoir est soulevé avec le relevage du tracteur jusqu'à ce que les roues puissent tourner librement. La manivelle d'étalonnage se trouve à l'intérieur sur la paroi latérale droite du D 7 K (fig. 9). Introduire la manivelle (fig. 8/3) dans l'orifice de la roue du semoir (fig. 8/4).

Avec la trémie remplie à près de la moitié, tourner la manivelle de quelques tours jusqu'à ce que la semence commence à tomber de tous les boîtiers de distribution. Remettre ensuite cette semence dans la trémie. Maintenant l'étalonnage proprement dit peut commencer.

Tourner la roue (fig. 8/5) à l'aide de la manivelle (fig. 8/3) dans le sens d'avancement au travail.

Le nombre de tours à exécuter se réfère à une surface de 250 m^2, soit $^1/_{40}$ ha. Le nombre est indiqué sur la dernière page du tableau de réglage. Par exemple sur un D 7/25 K avec pneus 4.00-16 le tableau indique qu'il faut faire 50 tours de roue.

Donc faire 50 tours de manivelle et peser ensuite le blé qui se trouve dans l'auget d'étalonnage. Cette quantité x 40 = quantité semée par ha. Si cette quantité obtenue est trop faible, régler à valeur supérieure sur l'index du sélecteur et inversement. Répéter ce contrôle à poste fixe jusqu'à ce que la quantité souhaitée soit atteinte.

2.9.1 Variations entre le contrôle à poste fixe et la quantité semée

Lors de l'étalonnage à poste fixe, le parcours sur le champ est remplacé par la rotation de la manivelle. *Du fait que la roue du semoir tourne moins souvent sur le champ ensemencé* par rapport à un tracé similaire sur un sol dur, lors du calcul du nombre de tours de manivelle, on a tenu compte que la roue du semoir sur le champ a un patinage de 7 %. Cette valeur de 7 % est une valeur découlant de la pratique et s'est révélée valable pour la majorité des cas. Cependant le patinage de la roue du semoir peut être plus élevé en travaillant sur des sols légers et ameublis. Sur des sols motteux et compacts, le patinage peut être inférieur à 7 %. En cas de grandes différences entre l'étalonnage à poste fixe et la quantité semée, il est donc nécessaire de revoir le nombre de *tours de la manivelle.*

Pour cela il convient de mesurer une longueur de 250 m^2 du champ. En utilisant par exemple un semoir de 2,50 m, cette surface correspond à un trajet de 100 m. Le nombre de tours qu'effectue la roue du semoir est compté lors du parcours de ce trajet. L'étalonnage à poste fixe sera ensuite effectué à l'aide du nombre exact de tours de la roue ainsi obtenu. Par conséquent, toutes les influences provenant du lit de semis, sont prises en compte.

Fig. 10

En dehors du patinage, des dépôts de produit traitant peuvent se former sur les clapets de fond et aux sorties des carters de distribution et par conséquent influencer considérablement la quantité semée. En cas de formation de tels dépôts et après avoir semé 2 à 3 trémies, il est nécessaire de vérifier à nouveau le débit du semoir pour rectifier le réglage. Un état d'équilibre s'est alors formé et malgré les dépôts de produit traitant la quantité semée ne diminue plus.

2.10 Transport sur route

Pour le transport du semoir sur les voies publiques, le tracteur et le semoir doivent être conformes à la réglementation routière:

a) mettre les traceurs en position de transport, ensuite bloquer à l'aide de la goupille

b) équiper le semoir de l'éclairage réglementaire à l'avant et à l'arrière de la machine qui est équipée des supports correspondants.

N'oubliez pas de brancher l'éclairage sur le tracteur et vérifiez le bon fonctionnement pour éviter les accidents.

2.11 Semoir en position de travail

Après être arrivé dans le champ, mettre le semoir en position de travail, enlever les éléments d'éclairage et déplier les traceurs. Basculer les traceurs plusieurs fois, vérifier si les chaînes des traceurs sont accrochées à une longueur correcte et veiller à ce que le traceur marque sur le bon côté pour le premier passage.

Dans les terres collantes, il est recommandé de retourner les roues du semoir afin d'avoir un dégagement supplémentaire entre celles-ci et la trémie. Enfin, il faut noter qu'un semoir de 3 m avec roues retournées dépasse alors la largeur réglementaire sur voies publiques.

2.12 Réglage du terrage des socs et par conséquent de la profondeur de semis

Il faut correctement régler le terrage des socs pour que la semence soit déposée à la profondeur voulue. Chaque soc est équipé d'un réglage rapide de tension de terrage se composant d'une tringle plate crantée (fig. 10/1) et d'un ressort. Le réglage du terrage des socs peut être modifié en plaçant l'un des crans sur le boulon d'arrêt (fig. 10/2). De ce fait le ressort est tendu différemment. Plus le sol est dur et la vitesse d'avancement rapide et plus tendus devront être les ressorts. Tout d'abord commencer par une position moyenne et faire un parcours de quelques mètres pour contrôler. Constater la profondeur du terrage et augmenter ou diminuer la tension pour augmenter ou diminuer la profondeur du semis. Il est possible d'augmenter la pression du terrage des socs qui travaillent dans les ornières laissées par le tracteur.

3 Pendant le travail

Pendant le semis, vérifier de temps en temps la quantité de semences dans la trémie, et s'il n'y a pas de bourrage au niveau des socs ou de la herse de recouvrement.

N'avancez pas trop vite. Les socs doivent pénétrer dans le sol sans forcer. En respectant cette consigne vous obtiendrez une profondeur égale du semis.

En augmentant la vitesse les socs **roulent** plus souvent par dessus les mottes et il en résulte une profondeur inégale.

Le maintien d'une profondeur régulière de semis constitue une condition de base pour une bonne récolte.

4 Contrôle du semoir après les semis

Dès les semis terminés, vider et nettoyer le semoir. La vidange s'effectue en plaçant l'auget de contrôle sous les boîtiers de distribution (fig. 8). Ouvrir les vannes à l'aide du levier (fig. 7/1) jusqu'à ce que les restes de semences s'écoulent dans l'auget. Nettoyer la machine à l'aide d'un pinceau ou à l'air comprimé. Dès que le semoir ne travaille plus pour un certain temps il est impératif de laisser les vannes complétement ouvertes et d'ouvrir le couvercle de la trémie.

En respectant cette simple consigne vous éviterez que les nuisibles (souris, rats) rongent les pièces en matière plastique pour accéder aux restes de semences pouvant se trouver dans la trémie.

Lors du nettoyage n'oubliez pas que la poussière des produits traitants est nocive.

5 Entretien et soins

Le semoir AMAZONE D 7 K ne nécessite aucun entretien spécial.

Il faut cependant respecter certains points:

1. **Niveau du sélecteur à bain d'huile:** Le niveau d'huile est contrôlé au voyant et complété le cas échéant. Dévisser le couvercle du boîtier et utiliser une huile hydraulique 2,5 E/50 °C (quantité d'huile 1,8 l).
2. **La chaîne d'entraînement** doit être retendue après les 20 premières heures de travail. Pour ce faire, desserrer les 2 vis du tendeur de chaîne (fig. 11/1) et pousser le tendeur en direction de la flèche (fig. 11/2) vers la chaîne.
3. **Pression des pneus:** La pression doit être contrôlée de temps en temps et maintenue à 2 bar.
4. **Traceurs à disques:** Pour les semoirs équipés de traceurs à disques (en option), ceux-ci doivent être graissés environ toutes les 20 heures de travail, au plus tard quand ils commenceront à «grincer».

6 Semis de fines graines (voir point 7.8)

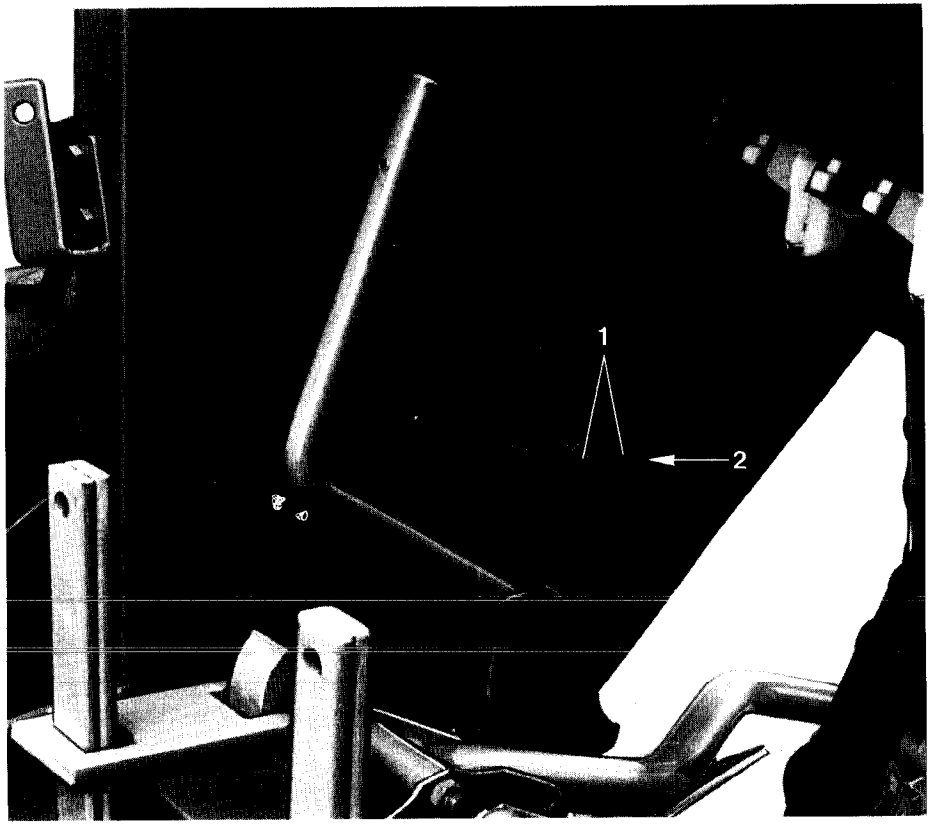

Fig. 11

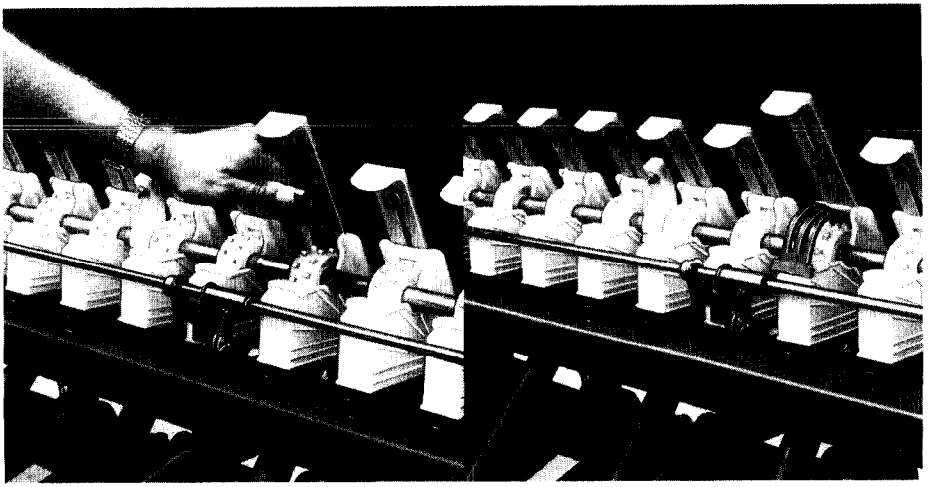

Fig. 12

7 Equipements spéciaux

Tous les équipements indiqués ci-après doivent être commandés spécialement avec la machine ou ultérieurement. De série, les semoirs sont pourvus de tous les trous de montage.

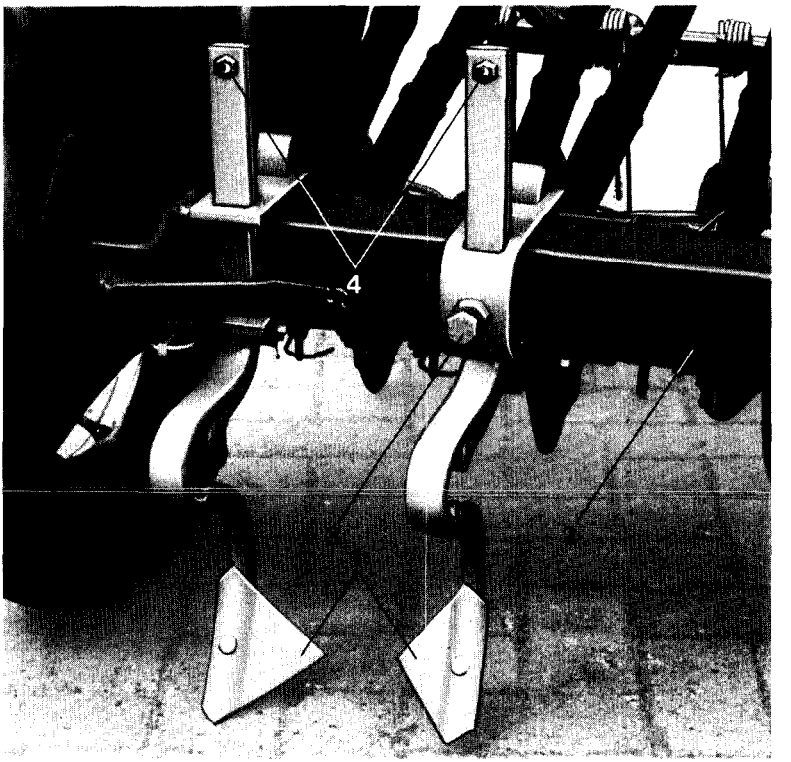

Fig. 13

7.1 *Effaceurs de traces (code 31 360)*

Les effaceurs (fig. 13/1) sont fixés au châssis principal (fig. 13/2) du semoir. Le montage doit être effectué de façon à ce que les deux socs d'un effaceur soient écartés d'environ 4 cm à droite et à gauche du bord de la trace du tracteur. La profondeur de travail ne doit pas dépasser 5 cm.

Les effaceurs peuvent être boulonnés alternativement devant et derrière le tube principal du châssis (fig. 13/2) pour obtenir un plus grand dégagement entre les effaceurs.

Les effaceurs de traces sont fixés à l'aide de la vis de fixation avec contre-écrou (fig. 13/3). La vis de sécurité (fig. 13/4) a pour fonction d'empêcher la perte des effaceurs lors d'un desserrage éventuel de la vis de fixation (fig. 13/3).

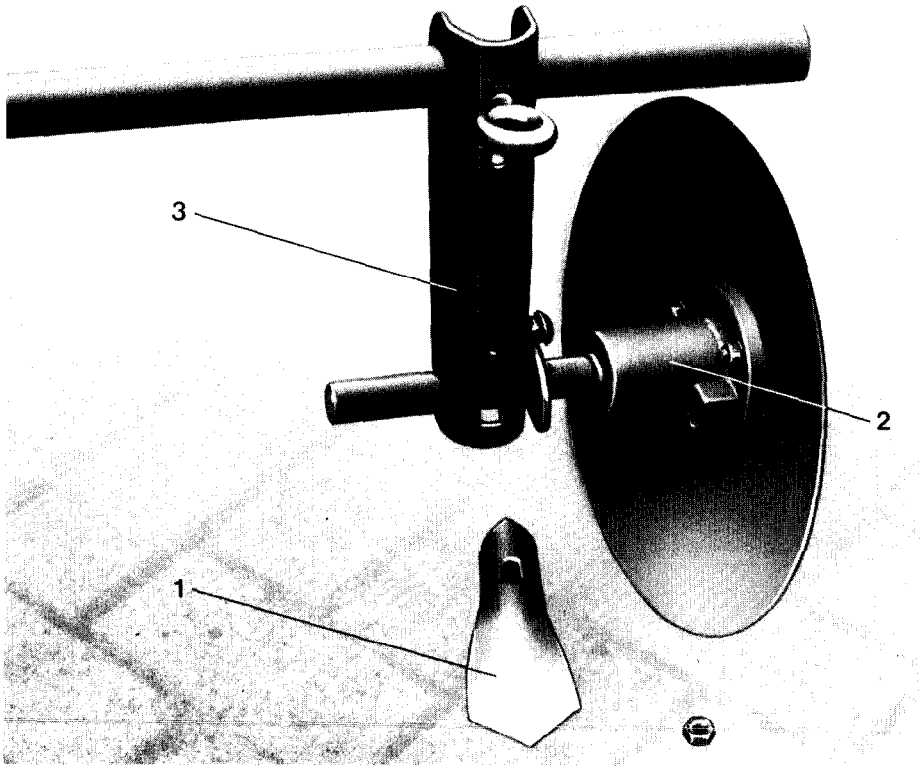

Fig. 14

7.2 Traceurs à disques (option en montage d'origine)

Dans les sols particulièrement durs, utiliser les traceurs à disques optionnels au lieu des traceurs à crochets livrés en série. L'échange des traceurs à crochets avec des traceurs à disques se fait de la façon suivante: devisser la vis à tête bombée avec laquelle le crochet est fixé (fig. 14/1), et enlever ensuite ce crochet.

Le traceur à disque (fig. 14/2) est introduit latéralement dans le support du traceur (fig. 14/3). La fixation du traceur à disques s'effectue latéralement à l'aide de la même vis avec laquelle le crochet du traceur était fixé auparavant dans le support du traceur (voir fig. 14/3).

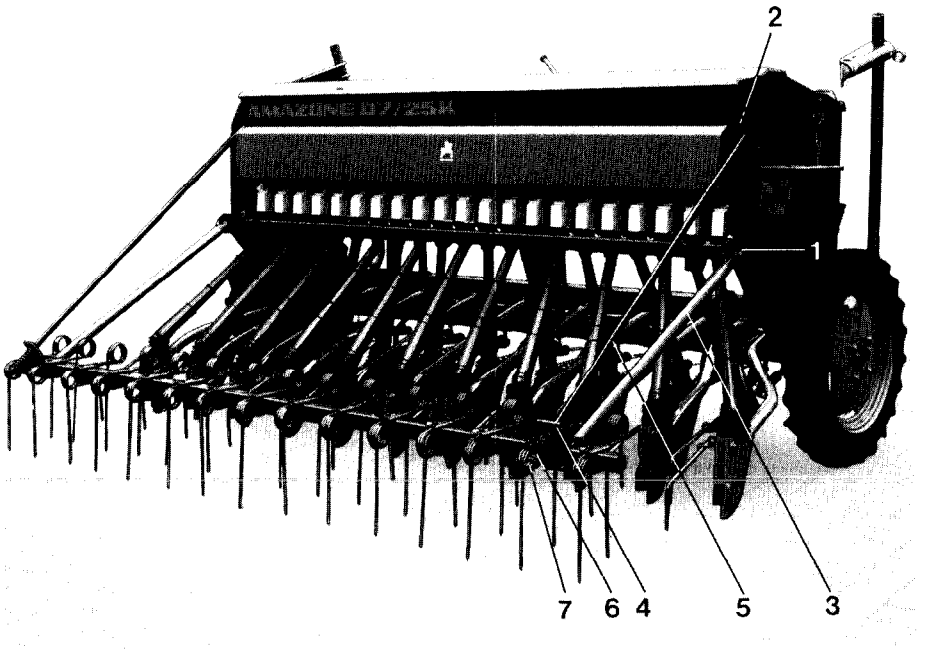

Fig. 15

7.3 Herses de recouvrement

Sur les sols lourds, l'effet de recouvrement de l'étrille individuelle ne suffit pas à recouvrir la semence d'une façon satisfaisante. Dans ce cas le D 7 K peut être équipé avec une herse de recouvrement différente.

7.3.1 Herse de recouvrement un champ

Montage sur la machine

La fixation de la herse de recouvrement est faite à l'aide des brides (fig. 15/1) en bas, derrière les parois latérales du semoir. Pour ce faire, retirer le protecteur de chaînes du côté droit. Pour la fixation de la herse de recouvrement les cornières de renfort doivent être vissées dans les parois latérales supérieures avec 3 vis (fig. 15/2).

Les tubes-porteurs (fig. 15/3) sont fixés au moyen des vis 12 x 70 dans la bride et raccordés à l'aide de la plaque de guidage (fig. 15/4). La tige de fixation (fig. 15/5) est poussée d'en haut à travers la fente dans la paroi latérale du D 7 K et à travers la pièce de guidage (fig. 15/4). Pousser ensuite le ressort (fig. 15/6) sur la tige de jonction (fig. 15/5) et bloquer à l'aide de la rondelle (fig. 15/7) et d'une vis M 8 x 20.

Au cas où la herse de recouvrement serait positionnée trop bas, le semoir étant relevé, placer la vis M 8 x 20 dans un autre trou de la tige de jonction (fig. 15/5).

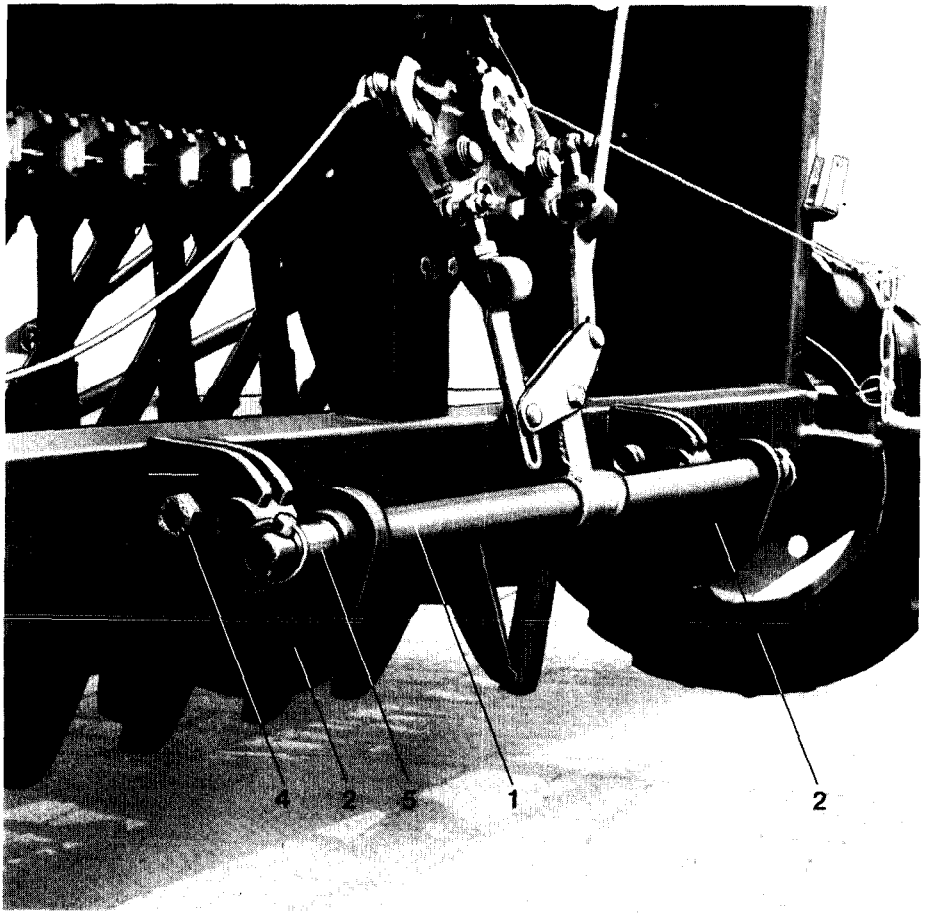

Fig. 16

7.4 Fixation de l'attelage oscillant (code 35 510)

Pour les tracteurs dont les bras inférieurs d'attelage ne sont pas articulés, le D 7 K peut être livré avec une fixation pour attelage oscillant. Pour monter la fixation, retirer au préalable les axes cat. I et II des points d'attelage inférieurs, après avoir enlevé la goupille fendue.

Ensuite introduire la barre inférieure (fig. 16/1) avec les 2 supports d'attelage oscillants (fig. 16/2) dans la fixation inférieure (fig. 16/3) et fixer dans le trou avec 2 vis M 20 x 60 (fig. 16/4) avec écrous auto-bloquants.

Les axes de la barre inférieure ont l'écartement pour la cat. II et le diamètre pour cat. I. Des bagues d'adaptation (fig. 16/5) font partie de l'équipement de série pour la cat. I.

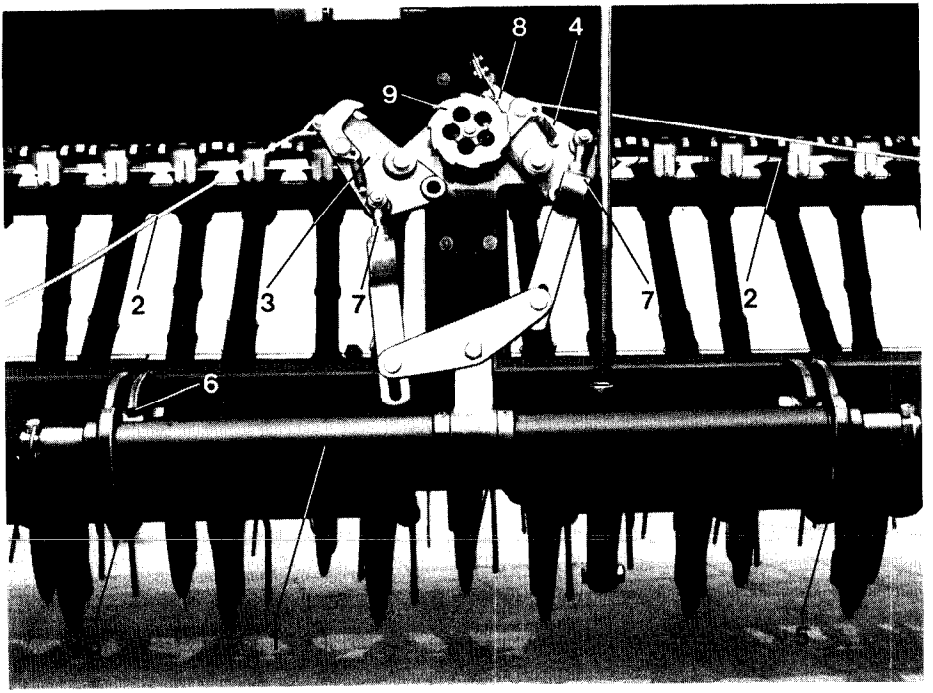

Fig. 17

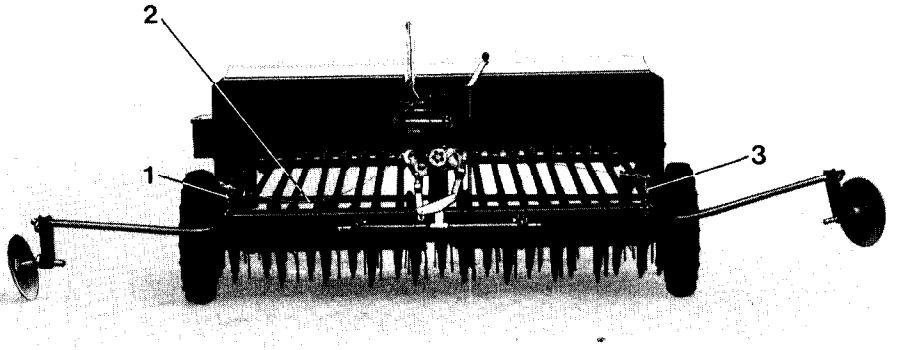

Fig. 18

7.5 Inverseur automatique des traceurs (code 30 380)

L'attelage oscillant est indispensable pour le montage de l'inverseur automatique des traceurs.

L'inverseur automatique des traceurs permet d'alterner automatiquement les traceurs en bout de champ. Lorsque le semoir est relevé avant de tourner au bout du champ la barre inférieure est relevée. L'inverseur automatique est ainsi actionné. Si le semoir est relevé, les deux traceurs sont également relevés et lorsqu'il est abaissé avant un nouveau passage, le traceur qui auparavant n'était pas en position de travail est maintenant abaissé.

Les câbles (fig. 17/2) entre l'inverseur automatique et les traceurs doivent être accrochés comme suit:

Le semoir étant baissé, le basculeur droit (fig. 17/3) est par exemple en position basse. Accrocher la chaîne (fig. 18/1) dans la partie du traceur de façon à ce que le câble (fig. 18/2) relié à l'extrémité de la chaîne ne soit tendu que légèrement. Ensuite relever de nouveau le traceur et enclencher l'inverseur automatique à la main en appuyant sur le basculeur droit (fig. 17/3) vers le haut jusqu'à ce que l'on entende l'inverseur automatique s'enclencher et que le basculeur gauche descende (fig. 17/4). La chaîne gauche est ensuite réglée de la même façon (fig. 18/3) d'un maillon supplémentaire sur la partie des traceurs.

ATTENTION! Lorsque les chaînes sont trop lâches, les traceurs peuvent travailler trop profondément et être déformés en cas de surcharge.

7.5.1 Réglage de l'inverseur automatique des traceurs

Si l'inverseur automatique des traceurs de votre semoir ne fonctionne pas correctement, vérifier les points suivants:

Les brides oscillantes (fig. 17/5) peuvent-elles se déplacer librement jusqu'à la butée supérieure (fig. 17/6)? Où est-ce que le pivotement est réduit par de la terre adhérente ou de petits cailloux? Si c'est le cas, rétablir le fonctionnement normal de l'inverseur en nettoyant les axes inférieurs d'attelage. Si l'inverseur ne peut toujours pas se déclencher, il y a lieu de vérifier le réglage.

Pour ce faire, dévisser l'écrou et le contre-écrou sur la vis à œil (fig. 17/7). La barre inférieure (fig. 17/1) doit alors être poussée à l'aide d'un cric ou d'un treuil vers le haut contre les deux butées (fig. 17/6). Un des basculeurs (fig. 17/4) est alors verrouillé pendant que l'autre (fig. 17/3) est basculé vers l'extérieur. Si l'on tourne alors l'écrou supérieur sur la vis à œil (fig. 17/7) vers le bas, le basculeur (fig. 17/3) se relève et ce jusqu'à ce qu'on entende le ressort à lames (fig. 17/8) s'encliquetter dans l'encoche de la roue à cliquet (fig. 17/9). Le processus d'alternance est ainsi achevé. L'écrou supérieur est maintenant tourné d'un tour complet vers le bas et le contre-écrou est serré.

Après avoir attelé le semoir au tracteur, vérifier le fonctionnement de l'inverseur automatique.

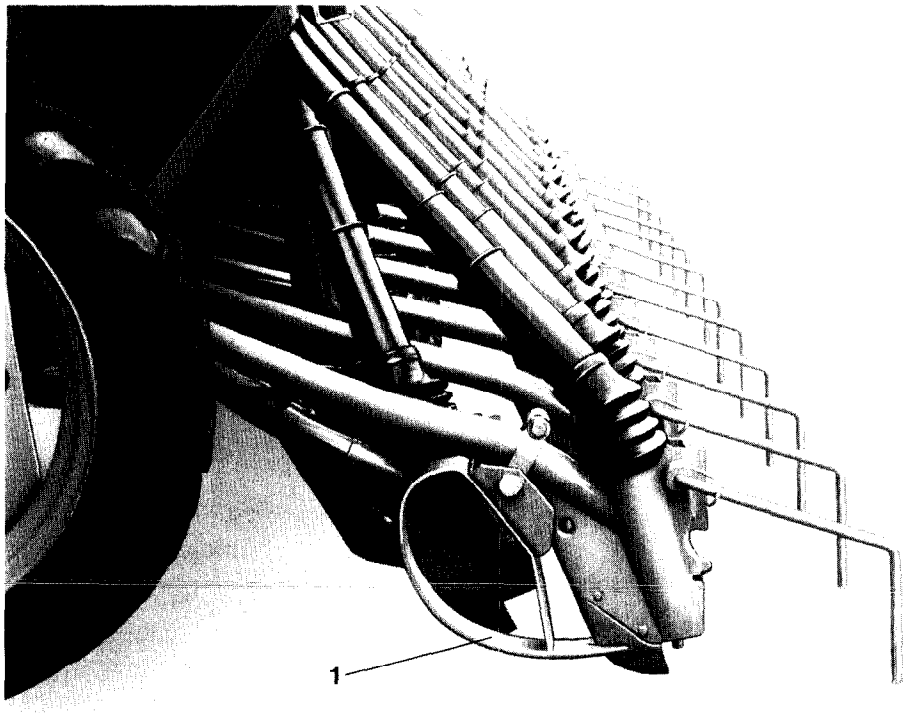

Fig. 19

7.6 Limiteur de profondeur (code 31 660)

Sur des sols extrêmement légers, il est possible que les socs pénètrent trop profondément dans le sol, même sans tension de terrage. Ceci peut être évité par le montage des limiteurs de profondeur (fig. 19/1). L'utilisation des limiteurs peut être également avantageuse sur des sols fortement hétérogènes étant donné que par endroit des sols lourds sans limiteur de profondeur nécessitent, un terrage de socs déterminé pour pouvoir atteindre une profondeur de semence suffisante tandis que dans des endroits avec un sol léger, les socs sans limiteur risquent de travailler trop profondément.

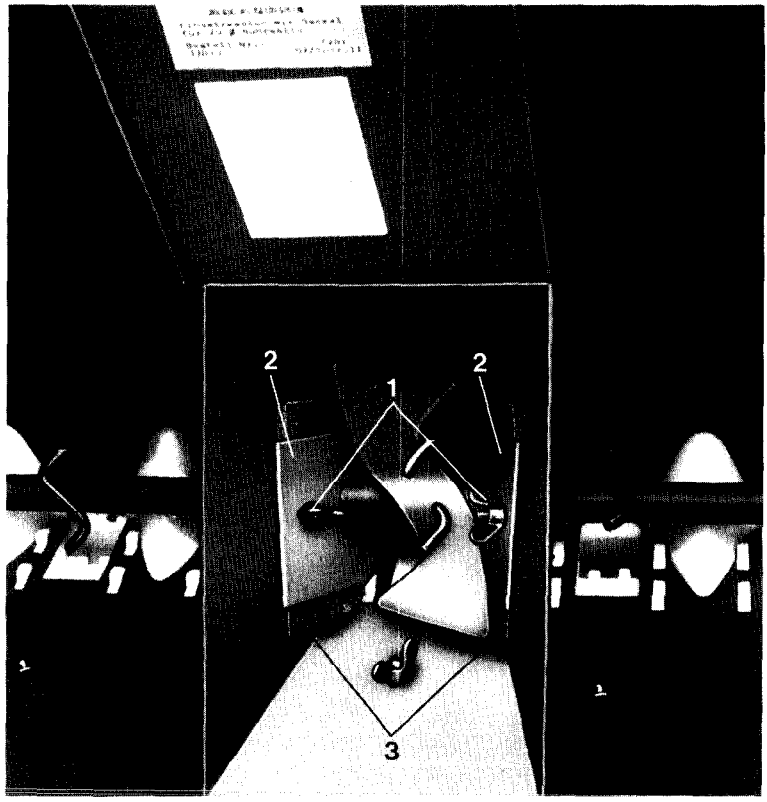

Fig. 20

7.7 Compartiments de trémie (code 33 040)

Pour semer en petits dosages sur de grands interlignes, il est recommandé d'utiliser les compartiments qui se placent dans la trémie du semoir.

Les compartiments sont montés de la façon suivante: déterminer d'abord les bobines à ergots qui doivent approvisionner les socs. Les deux sorties extérieures de la trémie ne peuvent recevoir de compartiment. Le cas échéant il est nécessaire d'interchanger les tubes télescopiques extérieurs. Pour le montage du compartiment, desserrer les écrous à oreilles (fig. 20/1) des deux côtés du compartiment, retirer les tôles de protection (fig. 20/2) et les joints feutre (fig. 20/3). Mettre d'abord en place les joints feutre en les enfilant par le bas outour de l'arbre d'agitateur; puis le compartiment est posé par dessus l'arbre d'agitateur. Insérer les tôles de protection (fig. 20/2) par dessus l'arbre de l'agitateur; les fixer à l'aide des écrous à oreilles (fig. 20/1). Faire attention à ce que le joint feutre soit correctement positionné afin qu'il n'y ait aucun passage près de l'arbre d'agitateur par lequel la semence puisse sortir. Pour la fixation supplémentaire du compartiment dans la trémie, une vis 6 pans longue est fournie de série. Cette vis doit être montée sur la trémie à la place de la vis de fixation de la glissière de sortie. Cette vis longue sort donc à l'intérieur de la trémie et reçoit l'écrou à oreilles qui fixe ensemble le compartiment, la glissière et la trémie.

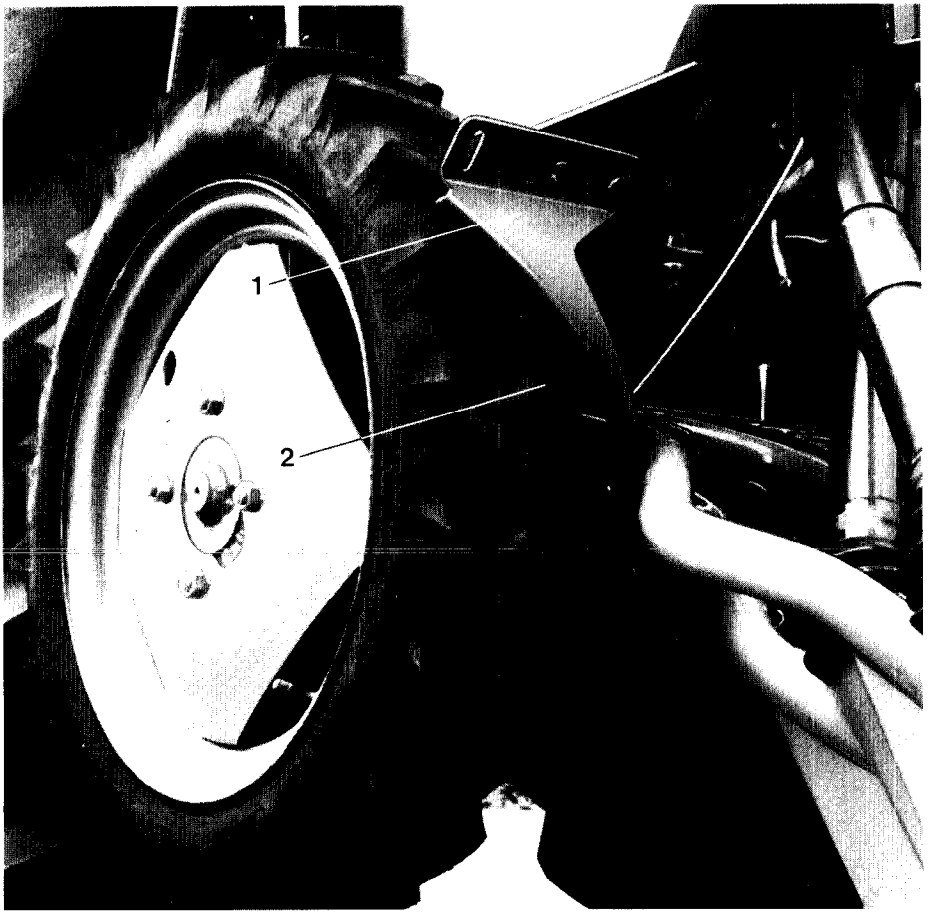

Fig. 21

7.8 Réducteurs de débit pour semis de fines graines (code 37 910)

Comme indiqué sur le tableau de réglage, le semis de très fines graines en faibles dosages/ha peut nécessiter l'emploi des réducteurs de débit. L'installation de ces réducteurs se fait rapidement et sans outil. Il suffit de les placer sur les roues distributrices à ergots en les faisant glisser du haut vers le bas dans les boîtiers de distribution (fig. 12).

Les réducteurs se maintiennent d'eux-mêmes en position de travail. Le débit est ainsi réduit d'environ 30 %. Le réglage de débit se fait bien entendu au moyen du sélecteur de débit (consulter le tableau de réglage).

7.9 Décrotteurs de roues (code 30 640)

Dans les sols collants il est utile de monter des décrotteurs latéralement au semoir pour nettoyer les roues du semoir. Il est important que l'intervalle entre le décrotteur (fig. 22/1) et la roue (fig. 22/2) s'élargisse de l'intérieur vers l'extérieur, afin que la paille et les corps étrangers ne puissent pas s'entasser. L'intervalle devrait être d'environ 5 mm à l'endroit le plus étroit et de 20 mm à l'endroit le plus large, c'est-à-dire à l'extérieur.

Garantie de qualité AMAZONE

AMAZONE produit des machines et équipements agricoles fabriqués avec le plus grand soin pour satisfaire en qualité de travail ainsi qu'en solidité et cela dans les conditions normales d'emploi.

Les contrôles effectués aux différents stades de la fabrication ne peuvent éliminer totalement certains risques industriels et c'est pour assurer la satisfaction des acheteurs ayant fait confiance à AMAZONE qu'une garantie de qualité est appliquée dans les termes de la règlementation légale applicable aux matériels d'équipement vendus à des professionnels et aux conditions particulières ci-après:

Le matériel est garanti par AMAZONE pendant une période de 12 mois à dater du jour de la livraison sauf certains organes de machines désignés avec précision par AMAZONE qui peuvent bénéficier d'une durée de garantie différente. La garantie s'applique aux cas de malfaçon ou défaut de matière reconnus par le Service Garantie AMAZONE et est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses.

Toute modification apportée à la machine par l'utilisateur ou par l'agent revendeur ou par un tiers fera perdre immédiatement le bénéfice de la garantie AMAZONE à la machine concernée, sauf accord écrit de la Maison BARA.

La garantie ne s'applique ni à l'usure normale des pièces, ni aux détériorations ou accidents résultant de la négligence, du défaut de surveillance ou d'entretien, de l'utilisation du matériel de façon anormale ou non conforme à une ou plusieurs prescriptions ou recommandations du constructeur figurant sur le manuel d'emploi et/ou le tableau de réglage remis gratuitement à tout acheteur d'une machine AMAZONE.

En dehors de la garantie légale, BARA n'assume aucune responsabilité directe ou indirecte en cas de dommages pouvant résulter de l'utilisation des machines fournies et notamment les pertes de récolte et/ou les dépenses découlant de frais de main-d'œuvre, fournitures, location de matériel ou toute autre raison.

Toute demande de garantie doit être établie dans un délai de 8 jours (huit) après constatation des faits et adressée immédiatement à BARA-Versailles (Yvelines) accompagnée des pièces pour examen. Les frais de transport des pièces restent à la charge du demandeur.

En aucun cas, une rétroactivité quelconque ne pourra être invoquée.

En cas de contestation, attribution expresse et exclusive de juridiction est faite aux Tribunaux de Versailles.